



CEPII

**CENTRE
D'ÉTUDES PROSPECTIVES
ET D'INFORMATIONS
INTERNATIONALES**

No 1994 – 16
Décembre

L'après CAEM :
la dynamique des échanges entre les pays
de Visegrad

Dominique Pianelli

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| Résumé..... | 3 |
| Summary | 4 |
| Introduction..... | 5 |
| 1. Les raisons de la baisse..... | 6 |
| 2. L'ampleur de la baisse..... | 8 |
| 3. La transformation des structures sectorielles..... | 10 |
| 4. La poursuite de la baisse ?..... | 15 |
| Conclusion..... | 19 |
| Annexe 1 | 20 |
| La disponibilité des statistiques pour les analyses comparatives..... | 20 |
| L'harmonisation statistique..... | 20 |
| L'harmonisation du taux de change..... | 20 |
| L'harmonisation des déclarations..... | 21 |
| Annexe 2 | 22 |
| Accord Centre Européen de Libre Echange..... | 22 |
| Liste des documents de travail du CEPII..... | 24 |

RESUME

Dès la suppression du cadre socialiste qui, jusque fin 1990, définissait les conditions d'échanges réciproques, les relations commerciales au sein du CAEM se désorganisent complètement. L'obligation faite de régler les transactions en devises, de définir les prix en fonction des standards internationaux entrave les échanges entre partenaires ex-socialistes. En trois ans, entre 1989 et 1992, le commerce entre les pays signataires de l'accord de Visegrad baissent de moitié.

La baisse des niveaux de transaction qui est inégalement répartie selon les produits échangés s'accompagne d'une modification des structures sectorielles des échanges, plus diversifiée selon les pays et plus proche de celle qui prévaut dans les échanges avec l'OCDE. Ainsi, l'augmentation des ventes à l'Ouest conjuguée à la baisse des ventes à Visegrad peut être considérée comme témoignant d'une adaptation des structures d'offre.

Une série d'études chiffrent un niveau qualifié de "normal" des échanges post-CAEM, mesuré par la part d'un pays sur le marché du partenaire. Une structure géographique fictive du commerce extérieur est obtenue à partir d'hypothèses diverses. De façon générale, les échanges des pays de l'accord de Visegrad avec leurs partenaires de l'ancien CAEM seraient aujourd'hui en deçà de leur niveau "normal". Les trois pays disposeraient donc, après la forte contraction de leurs échanges mutuels observée comparativement à la période socialiste, d'un potentiel d'accroissement de leurs parts de marché sur l'ancien CAEM allant de 15 à plus de 40 % par rapport au niveau de 1992-1993. L'entrée en vigueur en mars 1993 de l'accord de libre échange entre Hongrie, Pologne, République tchèque et Slovaquie devrait favoriser une relance du commerce intra-zone.

Les chocs majeurs de la désorganisation des échanges et de la réforme des économies peuvent être aujourd'hui considérés comme absorbés. En conséquence, le commerce bilatéral entre pays signataires de l'accord de Visegrad, dont la baisse a permis d'assainir les bases de l'échange, du point de vue structurel et institutionnel, devrait cesser de diminuer, voire reprendre. Néanmoins, la division tchécoslovaque, pourrait, du fait de la part prépondérante occupée par l'ex-Tchécoslovaquie dans les exportations au sein de la zone infléchir quelque peu le rythme de la dynamique qui se dessine. Dans tous les cas, la taille relativement réduite du marché de Visegrad implique des échanges structurés par un partenaire majeur, qu'il s'agisse de l'Europe occidentale ou de l'(ex)URSS et octroie au commerce intra-zone un caractère résiduel. La très forte réduction de l'offre adressée à l'ex-URSS a reporté sur l'Ouest cette fonction de structuration.

SUMMARY

After suppression of the socialist rules under which, until 1990, economic links were completed, external trade between COMECON Countries was wholly disorganised. The stipulation to pay in convertible currencies, to establish prices related to international standards is an obstruction to mutual trade. In three years, from 1989 to 1992, trade between countries Hungary, Poland, Czech and Slovak Republics decreased by 50%.

The collapse of trade between the East European countries has changed the structure - geographical and by products- of the Central European exports. Western Europe has taken the place of the former USSR as main trade partner of those countries. The characteristics of West-European demand differ from the former Soviet demand, and modify the nature of the overall supply from the Central European countries.

A series of studies estimates a level of trade so called "normal", calculated by the market share. A fictive geographical structure is estimated with different assumptions. Generally the real level of mutual trade is below the "normal" level. After the drastic decrease of intra-regional trade, the Visegrad countries could have a potential of increasing their market share between 15 and 40% compared to 1992-1993 levels. With the signature of the Central European Free Trade Agreement, intra-regional trade should increase on new bases.

The major shocks of the trade disorganisation and economic reform can be considered assimilated. Consequently, the collapse of bilateral trade between the Visegrad countries could stop. Nevertheless, the Czechoslovakian split, because of the prevalent role of former CSFR in intra-regional supply, could slow down the emerging dynamism. Anyway the relatively small size of the Visegrad market implies that the former has to be structured by a major partner. Before 1990, it was the Soviet Union, now it is Western Europe.

**L'APRES CAEM :
LA DYNAMIQUE DES ECHANGES ENTRE LES PAYS DE VISEGRAD**

*Dominique Pianelli*¹

INTRODUCTION

Le 1er janvier 1991, intervenait la réforme des paiements pour les échanges effectués entre pays membres du Conseil d'Assistance Economique Mutuel (CAEM), organisation qui ne serait dissoute qu'à l'été. Les pays devaient dès lors régler leurs transactions en dollars. Dès le début du mois de février, trois d'entre eux (la Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie) se tournent vers la Communauté européenne prête à ouvrir des négociations bilatérales pour la conclusion d'accords d'association. Cette démarche, qui contraint les pays concernés à conformer leur système de commerce extérieur aux standards ouest-européens, les encourage à le faire de façon concertée. Ils se réunissent dans cet esprit en février 1991, à Visegrad, en Hongrie. La dénomination de "triangle de Visegrad" restera, bien que ce soit entre quatre pays et non trois, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie, à Cracovie -et non à Visegrad- que la concertation commerciale aboutit. Après de longues négociations le 21 décembre 1992, l'Accord Centre-Européen de Libre Echange (ACELE) est signé.

La signature de cet accord répond à deux nécessités : harmoniser les politiques de commerce extérieur ; fixer un nouveau cadre dans lequel les pays signataires peuvent développer leurs relations commerciales les uns avec les autres. Le CAEM cesse de fait de fonctionner au 1er janvier 1991. Au bout d'un an, les échanges entre pays européens² qui étaient membres de cette organisation se sont écroulés de 40 %³. Les conséquences sur les productions nationales sont telles que l'offre globale de ces pays sur le marché mondial baisse de 25 %. Au sein de cette zone CAEM-Europe, les pays sont diversement touchés, selon le poids qu'occupe ce type d'échanges dans leur commerce. Le commerce intra-Visegrad est celui qui, comparativement, est le moins affecté. Quelles sont les raisons de cette chute brutale ? Comment celle-ci a-t-elle modifié la nature des échanges entre les pays les plus avancés dans la transition ? Cette chute est-elle durable ? Telles sont les questions posées ici.

¹Chargée de mission au CEPII.

²Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie et URSS. On a exclu ici la RDA.

³Les données en valeur antérieures à 1991 ont été, pour cette étude, recalculées et harmonisées. Pour une description de la méthode d'harmonisation, se reporter à l'annexe 1.

1. LES RAISONS DE LA BAISSÉ

Dès la suppression du cadre socialiste qui, jusque fin 1990, définissait les conditions d'échanges réciproques et les opérations de commerce extérieur, les relations commerciales se désorganisent complètement. La disparition du Caem modifie de façon brutale les règles d'échanges. L'obligation faite de régler les transactions en devises, de définir les prix en fonction des standards internationaux entravent les échanges entre partenaires ex-socialistes en général, entre ceux de Visegrad en particulier.

Le pouvoir de commandement des administrations tutélaires en matière d'échanges extérieurs (qui dans les échanges Est-Est existaient aux deux bouts de la chaîne) laisse place à la décentralisation de la décision de commerce au niveau des agents économiques (entreprises). Néanmoins, comme dans d'autres domaines, il n'y a pas substitution immédiate entre initiative centrale et marché. Les échanges fonctionnent donc, un temps, par inertie. L'inexpérience, jointe aux difficultés objectives caractérisant l'ensemble de l'activité économique, ralentit encore davantage le rythme des transactions, affectent le niveau du commerce et modifient certaines de ses caractéristiques. La relative multilatéralisation des opérations commerciales, à l'intérieur de chaque pays, orchestrée par les administrations de tutelle sur la base des accords intergouvernementaux, fait place à une bilatéralisation au niveau de chaque pays, voire de chaque agent, qui s'efforce, tant que les monnaies ne sont pas convertibles, d'équilibrer ses échanges avec chacun de ses partenaires, phénomène renforçant la logique selon laquelle les échanges bilatéraux s'établissent à la hauteur de la plus faible capacité d'exportation.

Les changements des systèmes de prix et la modification des prix relatifs qui en résulte ont deux conséquences majeures. D'abord, un réajustement brutal à la hausse sur les prix des matières premières, de l'énergie et des combustibles, à la baisse sur ceux des biens industriels est opéré. Une étude⁴ donne la mesure de la modification des prix pour les pays signataires de l'accord de Visegrad comme suit : matières premières autres que combustibles +200 %, combustibles +150 %, Chimie +50 %, matériel de transport -15 % ; pas de modification sur les autres catégories de produits. L'effet de la modification du système de prix représente en 1991 une valorisation de 15 % des échanges intra-zone (tableau 1). L'adoption de prix de référence mondiaux pour les produits échangés au sein de la zone, si elle permet de réévaluer le montant des échanges intra-zone, a un effet dépressif sur le volume des transactions, du fait d'une série de difficultés. En premier lieu, les plus fortes hausses de prix touchent des produits commercialisables sur des marchés plus solvables que celui de la zone. Ensuite, pour ce qui est des produits spécifiques, tant du point de vue de leur nature que de leur qualité, la référence systématique aux prix mondiaux est, par définition, impossible. Les échanges bilatéraux entre les trois pays étaient essentiellement définis par les spécialisations acquises par chacun vis à vis de l'Union soviétique : la structure d'exportation de chacun des pays vers ses partenaires socialistes était proche de celle des ventes à l'URSS. Les positions de force, assises sur des gammes de

⁴KENEN, Peter B. "Trade and Payments among CMEA countries". In : Reprints in International Finance. Princeton : July 1991, n°27.

produits peu sophistiqués poussent, dans un premier temps au moins, à une concentration des échanges sur les produits les plus simples. Dans la plupart des cas, en effet, les prix sont négociés directement entre les agents décentralisés, inexpérimentés et sans le secours d'une régulation par un marché trop peu étoffé en début de réforme. Cette difficulté technique se traduit par une contraction mécanique des échanges.

Tableau 1
Effets de la modification des prix
sur la valeur des échanges intra-zone (millions \$)

| Exports 1991 | Hongrie | | Pologne | | RFTS | |
|------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|--------------|
| | à prix 1991 | à prix 1990 | à prix 1991 | à prix 1990 | à prix 1990 | à prix 1991 |
| Agro-alimentaire | 102 | 102 | 35 | 35 | 97 | 97 |
| Matières premières sauf énergie | 26 | 9 | 68 | 23 | 49 | 16 |
| Combustibles | 4 | 2 | 251 | 100 | 69 | 28 |
| Produits chimiques | 71 | 47 | 80 | 53 | 116 | 77 |
| Manufacturés | 73 | 73 | 181 | 181 | 432 | 432 |
| Matériel de transport | 89 | 105 | 122 | 144 | 318 | 374 |
| Total | 365 | 337 | 737 | 536 | 1 081 | 1 024 |
| Variation en % | +8 | - | +38 | - | +5 | - |

Sources : données nationales; calculs CEPII.

Les changements d'unité et de règles de paiement ne favorisent pas non plus l'essor du commerce bilatéral, du fait de la pénurie de devises et de l'inconvertibilité des monnaies entre elles. Les pays ont en effet opté, dans le contexte de déséquilibre économique, pour une convertibilité seulement partielle de leur monnaie, convertibilité dite interne, dans tous les cas seulement vis à vis des devises fortes. Celles-ci sont donc recherchées sur des marchés solvables : la pénurie de devises favorise un report de l'offre au détriment de débouchés, au demeurant déprimés. Quant aux achats, ils s'adressent plus volontiers à des fournisseurs susceptibles de les financer, en octroyant des crédits acheteurs, ou de garantir une meilleure qualité de produits. Ce n'est pas le cas des partenaires de Visegrad, ni de ceux de l'ex-CAEM. Ainsi, en 1991, si les transactions des pays de Visegrad avec l'Ouest progressent de 35 %, les échanges intra-zone baissent, comme ceux effectués avec l'URSS, de 30 %.

Les pays de Visegrad, en 1991, ont chacun la volonté politique de donner à l'Ouest des gages de réforme : ils veulent entreprendre un rapprochement institutionnel avec la Communauté économique européenne. En accroissant leur ouverture à l'Ouest, ils prouvent leur volonté de diminuer des dépendances trop marquées par l'économie socialiste et

diminuent, du même coup, le niveau de leurs échanges réciproques. En un an, la part de l'Ouest dans le commerce des pays de Visegrad gagne 20 points, à 65 %, celle de l'ex-CAEM-Europe en perd dix, à 23 %. Le commerce intra-zone occupe à peine 6 % des échanges.

Enfin, en 1991, ces trois pays sont -plus que d'autres- touchés par une crise qui a une forme triple. En plus de la réforme des échanges, qui frappe tous les pays ex-socialistes, ils sont au coeur d'un processus de réforme de l'économie et d'ajustement macro-économique que leurs congénères entreprennent à peine. En 1991, le PIB chutait de 10 % en Hongrie, de 8 % en Pologne et de 14 % en RFTS⁵. La baisse de la demande a contribué à la réduction des échanges mutuels.

2. L'AMPLEUR DE LA BAISSÉ

Le mouvement de baisse avait démarré dès 1990. A l'époque, la Hongrie réduit de plus de 20 % son offre à la zone. Les flux bilatéraux avec la Pologne (-22 %) en sont très affectés. Parallèlement, la demande de la Pologne qui vient d'engager sa thérapie de choc, baisse d'environ 15 % (tableau 2). Cependant, comme la plus grande part des échanges intra-zone revient au commerce polono-tchécoslovaque, les échanges intra-Visegrad n'enregistrent qu'une baisse globale de 5%.

La chute enregistrée en 1991 est d'une tout autre ampleur. Cette année-là, ce sont la Pologne et la RFTS qui réduisent de plus de 30 % leur commerce intra-zone : les ventes polonaises et les achats tchécoslovaques diminuent d'au moins 50 %, affectant particulièrement le commerce entre ces deux pays (-40 %). Le commerce bilatéral entre la Hongrie et la RFTS est moins affecté (-20 %). Les ventes de la Tchécoslovaquie s'accroissent même (+11 %), alors que tous les autres flux ont baissé. Les Tchèques ont, en pleine guerre du Golfe, offert de vendre à la Hongrie -pays le plus indépendant de ses fournisseurs socialistes, car s'approvisionnant pour partie de ses besoins auprès d'autres pays- leurs excédents en combustibles. A la fin 1991, soit un an après la réforme du système des paiements, compte tenu du poids prépondérant de la Pologne et de la RFTS dans le commerce intra-zone celui-ci baisse de 36%.

La forte chute des échanges intra-Visegrad est néanmoins relativement mesurée, en comparaison de celle qui frappe les autres flux d'échanges entre anciens pays socialistes d'Europe. Elle est à peu près comparable à celle qui affecte les échanges de ces trois pays avec l'URSS. Elle est, en revanche, inférieure à celle qui touche le commerce entre pays européens du CAEM, qui s'élève à près de 40 %. Elle est aussi très en-deça de celle qui affecte le commerce bulgare-roumain près de 60 %.

Tableau 2

Indices d'évolution (en valeur) du commerce intra-zone

⁵La Tchécoslovaquie a adopté la dénomination de République Fédérée Tchèque et Slovaque.

Indices (année de base = année précédente =100)

| 1993 | Hongrie | Pologne | Rép. Tchèque + Slovaquie | Total |
|--------------|-----------|-----------|-----------------------------|-----------|
| Hongrie | - | 114 | 80 | 77 |
| Pologne | 86 | - | 118 | 110 |
| Rép.T + S | 100 | 94 | - | 90 |
| Total | 96 | 98 | 105 | 95 |

| 1992 | Hongrie | Pologne | RFTS | Total |
|--------------|------------|-----------|-----------|-----------|
| Hongrie | - | 80 | 112 | 98 |
| Pologne | 107 | - | 79 | 85 |
| RFTS | 104 | 71 | - | 88 |
| Total | 104 | 73 | 88 | 87 |

| 1991 | Hongrie | Pologne | RFTS | Total |
|--------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Hongrie | - | 90 | 51 | 63 |
| Pologne | 62 | - | 48 | 50 |
| RFTS | 111 | 79 | - | 90 |
| Total | 93 | 81 | 49 | 68 |

| 1991* | Zone A | Zone B | Zone C | Total |
|--------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Zone A | 39 | 45 | 56 | 54 |
| Zone B | 37 | 68 | 54 | 56 |
| Zone C | 48 | 85 | - | 72 |
| Total | 46 | 78 | 54 | 62 |

Importations en colonne, exportations en ligne.

* Zone A = Bulgarie + Roumanie. Zone B= Pays de Visegrad.

Zone C= ex-URSS

Sources : données nationales ; calculs CEPII.

Après le choc de l'éclatement du CAEM en 1991 subi par les échanges intra-Visegrad, on observe un net ralentissement de la chute des échanges en 1992. La baisse est de 13 % seulement. Le phénomène le plus notable est la très légère progression (+2 %) du commerce intra-zone assuré par la Hongrie. Mais la Pologne poursuit son retrait avec une nouvelle diminution de plus de 20 %. La RFTS diminue quant à elle sa présence de 15 %. La nouvelle baisse des échanges polono-tchécoslovaques (-25 %), si elle est très inférieure à celle observée en 1991, continue de peser puisqu'elle affecte les flux qui occupaient encore près de la moitié des échanges intra-Visegrad.

En trois ans, entre 1989 et 1992, les échanges entre pays signataires de l'accord de Visegrad, ont globalement baissé de moitié. Des chutes d'une ampleur particulière sont

enregistrées dans les échanges bilatéraux à des occasions précises : réforme polonaise en 1990, réforme tchécoslovaque en 1991, qui contractent surtout la demande que ces pays adressent à la zone. Ces facteurs se conjuguent à la réforme des paiements en 1991 qui modifie la stratégie commerciale des partenaires.

Pourtant, au bout du compte, la structure géographique du commerce intra-zone a peu varié. La Hongrie accroît sa part du marché à 26 % (22 % en 1989), qui reste néanmoins la plus petite. La RFTS conserve sa première place et une présence stable à 42 %. La part de la Pologne est passée en trois ans de 36 à 32 %. Les pays ont en revanche modifié leur position d'offre et de demande à la zone. En 1989, chacun des partenaires équilibrait à peu près offre et demande adressées à la zone. En 1992, seule la stratégie polonaise conserve cette caractéristique. Ainsi, la Hongrie maintient son niveau d'offre (20 %), mais a accru sa part dans les importations intra-zone (1/3). En 1992, les achats hongrois à la zone de Visegrad, d'une part, dépassent en niveau les achats polonais, et d'autre part atteignent un niveau proche de celui qu'ils avaient en 1989 (-13 % seulement). La répartition de ces achats entre ses deux partenaires diffère néanmoins très sensiblement de celle qui prévalait alors. En 1989, les achats hongrois à la zone étaient à peu près également répartis entre les deux partenaires, alors qu'en 1992, la Hongrie n'effectue qu'une part mineure de ses achats (26 %) à la Pologne, le reste étant fourni par la Tchécoslovaquie. Au contraire, la RFTS, dont la part dans la demande de la zone baisse de 10 points, à 36 %, assure désormais presque la moitié de l'offre.

3. LA TRANSFORMATION DES STRUCTURES SECTORIELLES

La baisse des niveaux de transaction est inégalement répartie selon les produits échangés au sein de la zone de Visegrad, en 1991. Cette baisse s'accompagne d'une modification des structures sectorielles des échanges, plus diversifiée selon les pays et plus proche de celle qui prévaut dans les échanges avec l'OCDE.

Le commerce de matériel de transport se contracte de près de 70 %. Une moindre baisse est enregistrée par les produits manufacturés (-40 %). Au contraire, les échanges de combustibles sont multipliés par trois, le commerce de matières premières hors énergie connaissant une moindre hausse à +66 %. Les échanges de produits agro-alimentaires et chimiques restent stables. Le rôle de la Pologne est en l'occurrence déterminant. En un an, elle baisse de 80 % ses ventes de matériel de transport, de 70 % sa demande de produits manufacturés (surtout à la RFTS). La baisse des échanges de produits manufacturés est inégalement répartie. Les ventes tchécoslovaques augmentent (notamment auprès de la Hongrie, +34 %), mais ne suffisent pas à compenser la baisse de 70 % des achats polonais. La relative stabilité du commerce de produits agro-alimentaires repose en particulier sur la forte croissance des achats polonais, qui parvient donc à compenser la moindre demande des autres pays de la zone. Enfin, la baisse de 30 % des ventes de produits chimiques de la Hongrie et de la Pologne est à peu près intégralement compensée par la progression des ventes tchécoslovaques.

Les fortes variations enregistrées dans les échanges des différents produits (en valeur) conduisent, dès 1991, à une modification de la structure par produits des échanges au sein

de la zone de Visegrad. En 1990, la structure globale des échanges par produits intra-zone de Visegrad est très déséquilibrée. Le matériel de transport compte pour près de la moitié des produits échangés ; les autres produits manufacturés pour près du tiers ; le reste étant à peu près réparti entre les autres produits. En 1991, la part du matériel de transport, à cause de l'effet prix, tombe de moitié, à 24 %, le poids des produits manufacturés reste stable, celui des autres postes étant en gros multiplié par deux. On observe, en outre, par pays que, si la polarisation persiste sur un certain nombre de produits -en moyenne quatre catégories de produits en 1991- on ne trouve plus, au contraire de l'année précédente, de poste sur lequel soit concentré plus du tiers des échanges. Alors qu'en 1990, le premier produit échangé au sein de la zone (comptant en moyenne environ pour la moitié du commerce), était le même dans chacun des pays (machines et matériel de transport), il diffère en 1991 selon les pays. Et ce, même si trois catégories de produits continuent de concentrer au moins la moitié des échanges au sein de la zone : chimie, semi-produits, machines et matériel de transport.

Enfin, les structures d'exportation et d'importation entre les trois pays, comparées les unes aux autres, sont plus diversifiées en 1991 qu'en 1990 et la hiérarchie des postes se modifie. Alors qu'en 1990, les structures d'importations intra-zone Visegrad étaient à peu près similaires pour la Hongrie et la Tchécoslovaquie, elles se distinguent à partir de 1991. La Hongrie consacre une plus grande part de ses dépenses à l'achat de produits manufacturés, la Tchécoslovaquie est plus demandeuse de combustibles. Quant à la Pologne, elle varie davantage sa demande (produits manufacturés, matériel de transport et l'agro-alimentaire). La diversification des structures est également visible au niveau de l'offre. Ainsi, la Hongrie et la Pologne ont au premier poste de leurs exportations, des produits pour lesquels ils disposent d'avantages propres qui semblent mieux exploités en 1991 qu'en 1990 (tableau 3) (agriculture hongroise, énergie polonaise). Quant à la RFTS, elle accroît la part de ses ventes de produits manufacturés.

Tableau 2
Avantages comparatifs révélés en 1992

| CTCI | Hongrie | | Pologne | | Tchécoslovaquie | |
|------------------------------------|---------|----------|---------|----------|-----------------|----------|
| | Monde | Visegrad | Monde | Visegrad | Monde | Visegrad |
| Agroalimentaire | 26,00 | 1,30 | 2,15 | -0,50 | 1,76 | 0,08 |
| Matières premières sauf énergie | 3,6 | -0,30 | 2,47 | -0,12 | 4,00 | 0,04 |
| Combustibles | -17,60 | -16,00 | -4,78 | 1,19 | -22,66 | -0,97 |
| Chimie | -3,16 | 0,17 | -3,90 | 0,14 | -0,27 | 0,35 |
| Manufacturés | 4,45 | -1,18 | 12,59 | 1,16 | 39,76 | 1,68 |
| Matériels de transport | -15,04 | -0,61 | 8,53 | 0,23 | -18,73 | 0,62 |
| Global | 0,00 | -2,77 | 0,00 | 2,33 | 0,00 | 2,00 |

Sources : données nationales ; calculs CEPII ; WIIW.

Si l'on compare la structure sectorielle des échanges au sein de la zone de Visegrad et celle du commerce qu'elle effectue avec l'OCDE (tableau 4), on peut noter des phénomènes divers. D'abord, la structure globale d'offre intra-zone se rapproche dès 1991 de celle adressée à l'OCDE, alors que la structure de la demande laisse encore comparativement une place faible aux produits manufacturés. Ensuite, c'est surtout la Tchécoslovaquie qui effectue le rapprochement le plus visible, alors que les différences de structure d'exportations vers les deux zones étaient très prononcées en 1990. Cela est moins marqué en Pologne qui préfère vendre des combustibles à Visegrad et de l'agro-alimentaire à l'OCDE. Quant à la Hongrie, elle vend plutôt de l'agro alimentaire à la zone Visegrad et des produits manufacturés à l'OCDE. La persistance de différences notables illustre en particulier la substituabilité encore relativement faible des marchés, au moins au niveau de certaines catégories de produits (tableau 5). Néanmoins, on peut remarquer que, pour les deux catégories de produits dont l'offre interne à la zone a diminué le plus fortement, les

⁶Avantage comparatif révélé par le commerce international. Au moment où l'étude est réalisée, on ne dispose pas de structure complète d'échange par produits au-delà de 1992.

Pour plus de détail sur les formules et les définitions, voir : LAFAY, G. "La mesure des avantages comparatifs révélés", *Economie Prospective Internationale*, 1er trimestre 1990, n°41

L'indicateur, exprimé en millième du PIB s'écrit

$$f_k = \left(\frac{1000}{Y} \right) (X_k - M_k) - (X - M) \left(\frac{X_k + M_k}{X + M} \right)$$

soit solde relatif observé de la branche - solde relatif théorique de la branche. S'il est positif, la branche connaît un avantage comparatif, s'il est négatif la branche témoigne d'un désavantage comparatif par rapport aux autres branches dans un même pays.

ventes à l'OCDE ont progressé le plus notablement : produits manufacturés et matériel de transport. Dans le premier cas, c'est la Pologne qui effectue le transfert le plus important, dans l'autre, ses partenaires de Visegrad.

Tableau 4
Structure des échanges au sein de la zone de Visegrad et avec l'OCDE
comparaison entre 1990, 1991 et 1992(en %)

| | VISEGRAD | | | | | | | | | OCDE | | | | | | | | |
|------------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | Hongrie | | | Pologne | | | RFTS | | | Hongrie | | | Pologne | | | RFTS | | |
| | 90 | 91 | 92 | 90 | 91 | 92 | 90 | 91 | 92 | 90 | 91 | 92 | 90 | 91 | 92 | 90 | 91 | 92 |
| Importations | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Agro-alimentaire | 10 | 7 | 4 | 6 | 16 | 17 | 5 | 9 | 10 | 4 | 4 | 4 | 11 | 10 | 8 | 5 | 5 | 5 |
| Matières premières sauf énergie | 3 | 8 | 8 | 4 | 4 | 6 | 2 | 8 | 9 | 3 | 2 | 2 | 3 | 2 | 2 | 5 | 4 | 2 |
| Combustibles | 7 | 18 | 23 | 0 | 1 | 1 | 3 | 27 | 46 | 0 | 1 | 0 | 4 | 5 | 6 | 1 | 1 | 1 |
| Produits chimiques | 8 | 14 | 12 | 8 | 13 | 22 | 8 | 10 | 13 | 13 | 11 | 10 | 9 | 10 | 11 | 13 | 11 | 9 |
| Manufacturés | 30 | 37 | 41 | 19 | 34 | 28 | 41 | 24 | 26 | 27 | 27 | 28 | 24 | 23 | 26 | 19 | 22 | 22 |
| Matériel de transport | 42 | 17 | 11 | 62 | 32 | 26 | 42 | 23 | 18 | 30 | 32 | 32 | 34 | 35 | 28 | 41 | 41 | 42 |
| Total | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

| | VISEGRAD | | | | | | | | | OCDE | | | | | | | | |
|------------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | Hongrie | | | Pologne | | | RFTS | | | Hongrie | | | Pologne | | | RFTS | | |
| | 90 | 91 | 92 | 90 | 91 | 92 | 90 | 91 | 92 | 90 | 91 | 92 | 90 | 91 | 92 | 90 | 91 | 92 |
| Exportations | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Agro-alimentaire | 15 | 28 | 29 | 4 | 5 | 3 | 5 | 9 | 9 | 18 | 19 | 14 | 16 | 12 | 9 | 6 | 5 | 3 |
| Matières premières sauf énergie | 5 | 7 | 7 | 2 | 9 | 9 | 2 | 5 | 7 | 6 | 6 | 5 | 7 | 6 | 6 | 8 | 6 | 5 |
| Combustibles | 0 | 1 | 6 | 5 | 34 | 35 | 1 | 6 | 8 | 4 | 4 | 3 | 11 | 9 | 7 | 5 | 4 | 3 |
| Produits chimiques | 13 | 19 | 21 | 8 | 11 | 11 | 6 | 11 | 16 | 9 | 9 | 8 | 7 | 7 | 5 | 8 | 8 | 6 |
| Manufacturés | 21 | 20 | 21 | 42 | 25 | 27 | 26 | 40 | 39 | 34 | 32 | 33 | 31 | 33 | 34 | 33 | 34 | 36 |
| Matériel de transport | 45 | 24 | 17 | 39 | 17 | 15 | 60 | 29 | 21 | 12 | 15 | 17 | 10 | 9 | 10 | 11 | 14 | 14 |
| Total | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Sources : données nationales ; calculs CEPII ; OCDE ; WIIW.

Tableau 5
Offre d'exportations de Visegrad en 1991 (en millions \$)

| Variation entre 1990 et 1991 | Hongrie | | Pologne | | RFTS | | Total | |
|------------------------------------|----------|-------|----------|-------|----------|-------|----------|--------|
| | Visegrad | Ouest | Visegrad | Ouest | Visegrad | Ouest | Visegrad | Ouest |
| Agro-alimentaire | +11 | +55 | -37 | -68 | +38 | +13 | +12 | - |
| Matières premières sauf énergie | -4 | +25 | +41 | +10 | +20 | +28 | +57 | +61 |
| Combustibles | +1 | +38 | +175 | +33 | +52 | -25 | +228 | +46 |
| Chimie | -9 | +34 | -34 | +50 | +41 | +163 | -2 | +247 |
| Manufacturés | -56 | +267 | -452 | +901 | +99 | +945 | -409 | +2 113 |
| Matériel de transp. | -189 | +354 | -472 | +83 | -450 | +541 | -1 111 | +978 |

Sources : données nationales ; calculs CEPII.

Ainsi, l'augmentation des ventes à l'Ouest conjuguée à la baisse des ventes à Visegrad peut être considérée comme témoignant d'une adaptation des structures d'offre. La baisse des ventes sur la zone Visegrad peut révéler la mise au rebut de produits désuets. L'augmentation de l'offre à l'OCDE ne peut en effet concerner que des produits compétitifs sur ces marchés, donc dont la qualité est supérieure à celle des produits échangés au sein de la zone. A chaque fois que la qualité ou la spécificité des produits l'a permis, ceux-ci ont été détournés des marchés est-européens au profit des marchés à devises. Dans la mesure où l'Ouest, la CEE en particulier et en son sein surtout l'Allemagne, s'est substitué à l'URSS comme premier partenaire (tableau 6), on peut raisonnablement supposer que l'Europe occidentale a vocation à devenir également le nouvel élément structurant des échanges. Ainsi, la structure par produits des échanges entre les pays est-européens poursuivrait ainsi son alignement sur celle des échanges avec l'Ouest. A condition que la reprise économique à l'Est se confirme et que les réformes engagées s'affermissent.

Tableau 6
Structure géographique du commerce de Visegrad
comparaison entre 1985 et 1992 (en%)

| | Hongrie | | Pologne | | RFTS | |
|-----------------|---------|------|---------|------|------|------|
| | 1985 | 1992 | 1985 | 1992 | 1985 | 1992 |
| Importations | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |
| URSS | 30 | 17 | 34 | 12 | 34 | 25 |
| Europe de l'Est | 14 | 7 | 13 | 5 | 14 | 7 |
| RDA | 6 | - | 6 | - | 7 | - |
| Ouest | 38 | 70 | 33 | 72 | 32 | 63 |
| PVD | 12 | 6 | 14 | 11 | 13 | 5 |
| Exportations | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |
| URSS | 34 | 13 | 28 | 9 | 34 | 11 |
| Europe de l'Est | 13 | 6 | 14 | 6 | 14 | 14 |
| RDA | 6 | - | 5 | - | 7 | - |
| Ouest | 31 | 71 | 36 | 72 | 35 | 64 |
| PVD | 17 | 10 | 17 | 13 | 10 | 11 |

Sources : données nationales ; calculs CEPII (arrondis).

4. LA POURSUITE DE LA BAISSÉ?

Le moindre ralentissement des échanges observé en 1992 peut avoir plusieurs explications non nécessairement exclusives l'une de l'autre. Le niveau atteint pourrait correspondre à un palier en dessous duquel le commerce intra zone ne devrait plus se contracter. Les chocs externes et internes initiaux subis par des agents économiques eux-mêmes en mutation, qui ont sur-ajusté le niveau des échanges intra-zone, sont maintenant - dans une large mesure- absorbés. Ensuite, il est possible que la réorganisation des échanges intra-zone⁷, même modeste, ait porté quelques fruits. Les responsables économiques des pays de la zone, craignant une plus forte chute des échanges mutuels, ont en effet adopté certaines mesures techniques de soutien au commerce extérieur avec certains pays post-communistes, notamment en envisageant le règlement possible en monnaies nationales, certains accords de troc. Ils ont eu recours, de plus en plus fréquemment, à des accords de clearing au sein desquels des agents occidentaux -autrichiens notamment- jouent un rôle

⁷Les négociations de Visegrad sont alors en cours.

croissant⁸. Les accords d'association signés bilatéralement avec la CEE, l'expérience parfois difficile de leur mise en oeuvre, ont contribué à maintenir la pression pour la mise en place de nouvelles structures de concertation, qui a abouti enfin, en 1993, après de longues et difficiles tractations, à la création d'une zone de libre échange entre pays signataires de l'accord de Visegrad.

Une série d'études chiffrent un niveau qualifié de "normal" des échanges, mesuré par la part d'un pays sur le marché du partenaire. Les principales sont recensées dans un article co-signé par Sandor Richter et Laszlo Toth⁹ pour le Wiener Institut Für Internationale Wirtschaftsvergleiche. Une structure géographique fictive du commerce extérieur est obtenue à partir des hypothèses suivantes:

- Hamilton et Winters¹⁰ utilisent les hypothèses du modèle de gravité de Linnemann (1966), selon lequel les facteurs qui déterminent le volume des échanges entre deux pays en économie de marché, sont corrélés positivement au PIB et à la population -qui définissent le potentiel d'offre et de demande ainsi que le degré d'ouverture-, négativement aux coûts de transaction dépendant notamment de l'éloignement entre partenaires. Ils utilisent comme année de base 1985
- Rodrick et Collins¹¹, partant de l'hypothèse que le commerce extérieur des pays d'Europe de l'Est eût été différent s'il n'avait pas été socialiste, utilisent la structure géographique et le degré d'ouverture de pays européens comparables, leur évolution entre 1928 et 1989 et en déduisent celle qui aurait été poursuivie par des pays est-européens restés en système capitaliste
- Havrylyshyn et Pritchett¹² appliquent ce modèle de gravité au commerce de ces pays uniquement avec l'Ouest et ne traite le commerce entre pays est-européens que comme un flux résiduel;
- Rosati¹³ rajoute au modèle de gravité simple testé sur les pays occidentaux en 1987, une variable de préférence commerciale (appartenance à la CEE, à l'AELE).

⁸En février 1991, les banques commerciales qui opèrent en Europe de l'Est, certaines banques est-européennes (hongroise et polonaise en particulier) ont créé, avec le soutien de la BERD, l'Union de clearing est-européenne.

⁹"After the Agreement on Free Trade Among the Visegrad Countries: Perspectives for Intra-Regional Trade in East-Central Europe", WIIW, April 1993, n°195.

¹⁰HAMILTON, Carl B. and WINTERS, L. Alan. "Trade with Eastern Europe". In : Economic Policy. Cambridge : April 1992, n°14.

¹¹COLLINS, Susan M. and RODRICK, D. "Eastern Europe and the Soviet Union in the World Economy", Institute for International Economics Whashington, May 1991, n°32.

¹²HAVRYLYSHYN O. and PRITCHETT L. "European Trade Patterns after the Transition". In : World Bank, WP August 1991.

Une étude récente de la Commission économique pour l'Europe¹⁴ se propose de chiffrer le niveau "normal" d'échange entre les pays de Visegrad, à partir d'une estimation propre du PIB en 1991.

Si l'on compare les conclusions de ces études avec le niveau d'échanges réels en 1992, on observe les éléments suivants (tableau 7)¹⁵.

Tableau 7
Part de l'ex-CAEM dans le commerce extérieur des pays de VISEGRAD
(en % du total)

| Europe centrale et orientale | Hongrie | | Pologne | | RFTS | |
|-------------------------------------|----------------|---------|----------------|---------|-------------|---------|
| | Exports | Imports | Exports | Imports | Exports | Imports |
| réel 1992 | 6 | 7 | 6 | 5 | 12 | 7 |
| réel 1991 | 5 | 6 | 6 | 5 | 13 | 7 |
| Théorique, selon Rodrik & Collins | 15 | 12 | 9 | 14 | 11 | 8 |

| Ex-Union Soviétique | Exports | | Imports | | Exports | | Imports | |
|-----------------------------------|----------------|---------|----------------|---------|----------------|---------|----------------|---------|
| | Exports | Imports | Exports | Imports | Exports | Imports | Exports | Imports |
| réel 1992 | 13 | 17 | 9 | 12 | 11 | 25 | 11 | 25 |
| réel 1991 | 13 | 14 | 11 | 14 | 19 | 32 | 19 | 32 |
| Théorique, selon Rodrik & Collins | 18 | 15 | 14 | 25 | 14 | 10 | 14 | 10 |

| Total Europe de l'Est | Exports | | Imports | | Exports | | Imports | |
|---|----------------|---------|----------------|---------|----------------|---------|----------------|---------|
| | Exports | Imports | Exports | Imports | Exports | Imports | Exports | Imports |
| réel 1992 | 19 | 24 | 15 | 17 | 25 | 32 | 25 | 32 |
| réel 1991 | 18 | 20 | 17 | 19 | 32 | 39 | 32 | 39 |
| Théorique, selon Hamilton & Winters | 27 | 26 | 28 | 27 | 24 | 23 | 24 | 23 |
| Théorique, selon Rodrik & Collins | 33 | 27 | 23 | 39 | 25 | 18 | 25 | 18 |
| Théorique, selon Havrylyshyn et Pritchett | 10 | 8 | 23 | 12 | 8 | 6 | 8 | 6 |

Sources : données nationales ; calculs CEPII.

De façon générale - à l'exclusion des conclusions d'un seul des modèles, les échanges des pays de l'accord de Visegrad avec leurs partenaires de l'ancien CAEM seraient aujourd'hui en deçà de leur niveau "normal". Cela est vrai dans tous les cas pour ce qui est

¹³ROSATI, Dariusz K. "Problems of Post-Caem Trade and Payments". In : FLEMMING, John (BERD) and ROLLO, J.M.C. (RIIA) Trade, Payments and Adjustment in Central and Eastern Europe. Londres 1992.

¹⁴Economic Bulletin for Europe, 1993, vol. 45.

¹⁵Bien que nombre de modèles de gravitation expliquent le niveau absolu des échanges bilatéraux, certains ne présentent leurs conclusions que sous forme de part de marché. On a donc retenu ici des pourcentages, formulation permettant l'analyse comparative la plus complète pour la zone est-européenne. Cette analyse pourrait être un peu modifiée si l'on prenait en compte les modèles qui concluent également que le commerce avec la Communauté européenne est également inférieur à son niveau normal.

des échanges avec l'Europe centrale et orientale. A souligner qu'alors que les exportations tchécoslovaques sur cette zone restaient au dessus de la "normale" en 1992. Pour ce qui est des échanges avec l'ex-URSS, le fait notable touche aux relations avec la République tchèque : début 1993, on verrait ainsi s'accélérer la tendance de réduction importante de la part de l'ex-URSS observée en 1992 sur le marché tchécoslovaque. Les échanges avec la Pologne seraient stables, à 70 %, environ de leur niveau "normal". Le commerce avec la Hongrie oscillerait autour de leur niveau "normal". On observe également que la création d'une zone de libre échange (voir méthode page 17) permettrait un doublement du montant des opérations commerciales (tableau 8). On retrouverait, dans ces conditions, un niveau proche de celui de 1989.

Tableau 8
Commerce intra-zone: flux réels en 1992

| | Hongrie | Pologne | RFTS | Total |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|
| <i>En % des flux théoriques sans zone de libre échange</i> | | | | |
| Hongrie | - | 36 | 57 | 47 |
| Pologne | 44 | - | 33 | 64 |
| RFTS | 116 | 78 | - | - |
| Total | 82 | 62 | 69 | 93 |
| <i>En % des flux théoriques avec zone de libre échange</i> | | | | |
| Hongrie | - | 26 | 42 | 34 |
| Pologne | 32 | - | 56 | 47 |
| RFTS | 84 | 60 | - | - |
| Total | 60 | 45 | 50 | 68 |

Importations en colonne, exportations en ligne

Sources : données nationales ; calculs CEPIL. *Economic Bulletin for Europe* 1993, Vol. 45.

Les trois pays disposeraient donc aujourd'hui, après la forte contraction de leurs échanges mutuels observée comparativement à la période socialiste, d'un potentiel d'accroissement de leurs parts de marché sur l'ancien CAEM allant de 15 à plus de 40 % par rapport au niveau de 1992-1993. Dans la plupart des cas, l'essor des échanges s'appuierait plus sur l'Europe centrale et orientale que sur les Etats issus de l'URSS. La Hongrie pourrait espérer développer surtout ses exportations tandis que la Pologne pourrait accroître ses achats à la zone. Le sur-asjustement des ventes tchèques à la zone observé début 1993, imputable à la séparation et dont il serait prématuré d'extrapoler une restructuration, se situe très en deçà d'un niveau "normal" pour ce qui est des parts de marché, légèrement en deçà pour ce qui est des niveaux d'échange.

L'entrée en vigueur en mars 1993 de l'accord de libre échange -dit de Visegrad- entre Hongrie, Pologne, République tchèque et Slovaquie devrait favoriser une relance des échanges intra-zone¹⁶. Il s'agit de réduire progressivement -jusqu'à leur suppression en 8 ans- les tarifs, en commençant sur les produits les moins sensibles (semi-produits et matières premières en particulier)¹⁷. Une diminution des tarifs protégeant les produits agricoles devrait intervenir dans les 5 ans. L'augmentation des échanges consécutive à cette entente serait notable. Néanmoins, l'incidence d'une progression des échanges entre pays d'Europe centrale et orientale serait relativement mineure sur la croissance économique dans cette zone, dans la mesure de la faible part atteinte aujourd'hui par ce commerce dans le commerce extérieur et de son faible poids dans l'économie.

CONCLUSION

Les chocs majeurs de la désorganisation des échanges et de la réforme des économies peuvent être considérés comme absorbés. En conséquence, le commerce bilatéral entre pays signataires de l'accord de Visegrad, dont la baisse a permis d'assainir les bases de l'échange, du point de vue structurel et institutionnel, devrait cesser de diminuer. C'est ce qu'on observe en 1993. Néanmoins, la division tchécoslovaque, pourrait, du fait de la part prépondérante occupée par l'ex-Tchécoslovaquie dans les exportations au sein de la zone (près de 50 % en 1991) infléchir quelque peu le rythme de la dynamique qui se dessine. En outre, les spécificités des accords signés par chacun des pays avec la Communauté européenne contribuent à limiter les flux d'échanges internes à la zone. Mais dans tous les cas, la taille relativement réduite du marché de Visegrad implique des échanges structurés par un partenaire majeur, qu'il s'agisse de l'Europe occidentale ou de l'(ex)URSS et octroie au commerce intra-zone un caractère résiduel. La très forte réduction de l'offre adressée à l'ex-URSS a reporté sur l'Ouest cette fonction de structuration.

¹⁶Les données préliminaires officielles sur le commerce extérieur hongrois en 1993 décrivent une hausse de 12 % des exportations vers la Pologne, de 2 % vers la République tchèque et d'autant vers la Slovaquie.

¹⁷Pour plus de précisions, se référer à l'annexe 2.

ANNEXE 1

LA DISPONIBILITE DES STATISTIQUES POUR LES ANALYSES COMPARATIVES

Les données statistiques complètes rendant compte notamment des échanges bilatéraux de produits au sein de la zone de Visegrad ne sont, au moment de la publication de cet article, pas disponibles au-delà de 1992-1993.

L'harmonisation statistique

Pour mesurer les échanges intra-zone et permettre une comparaison des données avant et après le 1er janvier 1991, on a procédé à une harmonisation des statistiques. D'une part, en effet, l'ancien système d'échanges comportait un certain nombre de biais. Ensuite, les déclarations pour un même flux commercial divergent entre les partenaires.

L'harmonisation du taux de change

On souhaite obtenir des données comparables, exprimées en dollars. Les données de base utilisées sont celles qui sont communiquées par les pays concernés. Elles sont exprimées en monnaie nationale. Or, conventionnellement et officiellement, avant 1991, les échanges effectués au sein de la zone socialiste sont définis a priori en roubles transférables, et ensuite seulement convertis en monnaie nationale, à des fins statistiques. De façon comparable, le commerce réalisé avec le reste du monde est a priori défini en dollars et converti ensuite. Les différents taux utilisés pour ces deux opérations varient d'un pays à l'autre. Le croisement des taux de conversion d'une monnaie contre dollar et contre rouble transférable donne le taux de change rouble transférable/dollars différent selon les pays.

Or pour faire des comparaisons entre les pays, il convient de retenir un taux unique auquel les échanges entre pays socialistes seront convertis finalement en dollars. On adopte le taux rouble transférable/dollars le plus réaliste de la zone, celui utilisé par les Hongrois¹⁸. Cette opération se traduit par un réajustement parfois net des données d'échange¹⁹. A partir de 1991, c'est le taux officiel et unique quelle que soit la zone d'échanges qui est utilisée.

Pour tous les pays et pour leurs échanges avec les zones non socialistes, le taux de conversion est le taux officiel de change. Le résultat obtenu ne diffère ainsi pas de celui qui est déclaré par les autorités nationales.

L'harmonisation des déclarations

¹⁸ Jusqu'à la fin 1989 seulement pour la Pologne, puisque celle-ci réforme son économie au 1er janvier 1990, jusqu'à la fin 1990, pour les autres pays de la zone.

¹⁹Voir "Economie mondiale 1990-2000 : l'impératif de croissance". Rapport du CEPII, Economica, Paris, 1992.

Une dernière harmonisation est effectuée. Déclarations des importateurs et exportateurs sont sommées puis divisées par deux.

Cette approximation des flux d'échanges intra-zone cache des divergences entre les données obtenues à partir des déclarations des partenaires selon qu'ils sont vendeurs ou acheteurs. Globalement, sur l'ensemble de la période considérée, ces différences varient (de 1 à 24 %), s'accroissent régulièrement entre 1985 et 1991, année où elles culminent. En 1992, elles redescendent à 5 %. Ce sont sur les opérations effectuées avec la Tchécoslovaquie qu'elles sont les plus grandes. Il faut voir ici le reflet du rôle de la Tchécoslovaquie dans le transit des échanges et la réexportation de produits, rôle confirmé au sein de l'ancien CAEM dans son ensemble. La situation géographique l'explique largement²⁰. Les divergences s'accroissent au moment du lancement des réformes et de la désorganisation qui s'en suit.

²⁰On peut remarquer que ce phénomène va apparaître en 1993 au niveau du commerce entre République tchèque et Slovaquie. Ces différences semblent cependant représenter une part relativement faible du commerce bilatéral.

ANNEXE 2

Accord Centre Européen de Libre Echange

Regroupe *Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie*.

Signé le 21 décembre 1992, en vigueur au 1er mars 1993, total en 2001.

Trois étapes d'abolition symétrique, sur des bases bilatérales, des barrières commerciales entre les pays signataires de l'accord, sans contrainte d'appliquer une politique homogène à l'égard de tiers²¹:

| | Hongrie | Pologne | Rép. Tchèque et Slovaquie |
|--|--|--|---|
| <i>Règles générales</i> | <i>Spécificités bilatérales</i> | | |
| Liste 0 (zéro) : Commerce libre antérieurement à l'accord. | 15,7 % des exports de produits industriels vers la RFTS. 1 % des produits manufacturés vers la Pologne. | 33,8 % des exports de produits manufacturés vers la Hongrie. | 32,7 % des exports de produits industriels vers la Hongrie. |
| Liste A : Abolition immédiate des restrictions commerciales | Aluminium, bauxite produits pharmaceutiques, pièces bus (quota de 14mns\$ vers la Pologne) | Cuivre, sel, soufre machines agricoles pièces auto (quota de 5mns\$ vers la Hongrie) | |
| Liste B Produits industriels par tiers au 1/1/1995 1/1/1996 1/1/1997 | | 90% | 80% |
| Liste C : Produits sensibles baisse de 15 %/an des tarifs sur 8 ans, à compter du 1/1/1995 | Sidérurgie. Produits chimiques, matières plastiques, caoutchouc, bois et papiers, textiles, machines, auto, armes, ameublement (vers les républiques tchèque et slovaque) | Industrie automobile | Industrie textile Habilleme nt, chaussures, produits métalliques, automobile, ameublement (vers la Hongrie) |
| Produits agricoles | Réduction de 20 % sur 2 ans, à raison de 10 %/an avec maintien de quota. | Réduction de 20% sur 2 ans, à raison de 10 %/an avec suppression de quota. | Réduction de 50 % sur 5 ans, à raison de 10 %/an |

²¹BAKOS, G. "After Comecon: a Free Trade Area in Central Europe". In : *Europe-Asia Studies*, 1993, vol. 45, n°6.

Le 4 février 1994, une déclaration de principe était signée à Prague²², au niveau du comité ministériel de l'ACELE, par les ministres du commerce extérieur des quatre pays. Le président du comité, le Hongrois Kadar a annoncé qu'il avait été décidé d'accélérer la libéralisation des marchés, notamment dans le domaine de l'agriculture et des services. Le ministre tchèque du commerce et de l'industrie, V. Dlouhy (précédent président du comité) a déclaré que "la création d'un marché libre de 65 millions d'habitants en Europe centrale, à l'horizon 1998, non seulement était un instrument de croissance économique mais encore servirait à renforcer la position de la zone dans les négociations à venir sur l'intégration à l'Europe".

²²Summary of World Broadcasts du 10 février 1994.

LISTE DES DOCUMENTS DE TRAVAIL DUCEPII²³

1994

"CEEC Exports to the EC from 1988 to 1993: Country Differentiations and Commodity Diversification", Françoise Lemoine, *document de travail n° 94-15*, décembre.

"Union monétaire et convergence : qu'avons-nous appris ?", Jean Pisani-Ferry, *document de travail n° 94-14*, décembre.

"Chômage et salaire en France sur longue période", Pierre Villa, *document de travail n° 94-13*, novembre.

"Croissance et spécialisation", Frédéric Busson et Pierre Villa, *document de travail n° 94-12*, novembre.

"The International Monetary System: in Search of New Principles", Michel Aglietta, *document de travail n° 94-11*, septembre.

"French and German Productivity Levels in Manufacturing: a Comparison Based on the Industry of Origin Method", Deniz Unal-Kesenci et Michael Freudenberg, *document de travail n° 94-10*, septembre.

"La réunification allemande du point de vue de la politique économique", Agnès Bénassy et Pierre Villa, *document de travail n° 94-09*, septembre.

"Commerce international, emploi et salaires", Olivier Cortes et Sébastien Jean, *document de travail n° 94-08*, août.

"La fonction de consommation sur longue période en France", Pierre Villa, *document de travail n° 94-07*, juillet.

"Réglementation et prise de risque des intermédiaires financiers : la crise des prix d'actifs au début des années 1990", Benoit Mojon, *document de travail n° 94-06*, juillet.

"Turquie : d'une stabilisation à l'autre", Isabelle Bensidoun, *document de travail n° 94-05*, juillet.

"Economic Policy Strategies to Fight Mass Unemployment in Europe: an Appraisal", Henri Delessy et Henri Sterdyniak, *document de travail n° 94-04*, juillet.

²³ Les documents de travail sont diffusés gratuitement sur demande au CEPII au 48-42-64-14 ; une liste des documents de travail 1984-1994 est également disponible à ce numéro.

"Transmission de la politique monétaire et crédit bancaire, une application à cinq pays de l'OCDE", Fernando Barran, Virginie Coudert et Benoît Mojon, *document de travail n° 94-03*, juin.

"Indépendance de la banque centrale et politique budgétaire", Agnès Bénassy et Jean Pisani-Ferry, *document de travail n° 94-02*, juin.

"Les systèmes de paiements dans l'intégration européenne", Michel Aglietta, *document de travail n° 94-01*, mai.

1993

"Crises et cycles financiers : une approche comparative", Michel Aglietta, *document de travail n° 93-05*, octobre.

"Regional and World-Wide Dimensions of Globalization", Michel Fouquin, *document de travail n° 93-04*, septembre.

"Règle, discrétion et régime de change en Europe", Pierre Villa, *document de travail n° 93-03*, août.

"Crédit et dynamiques économiques", Michel Aglietta, Virginie Coudert et Benoît Mojon, *document de travail n° 93-02*, mai.

"Les implications extérieures de l'UEM", Agnès Bénassy, Alexander Italianer et Jean Pisani-Ferry, *document de travail n° 93-01*, avril.

1992

"Pouvoir d'achat du franc et restructuration industrielle de la France 1960-1991", Gérard Lafay, *document de travail n° 92-04*, décembre.

"Le Franc : de l'instrument de croissance à la recherche de l'ancrage nominal", Michel Aglietta, *document de travail n° 92-03*, décembre.

"Comportement bancaire et risque de système", Michel Aglietta, *document de travail n° 92-02*, mai.

"Dynamiques macroéconomiques des économies du sud : une maquette représentative", Isabelle Bensidoun, Véronique Kessler, *document de travail n° 92-01*, mars.

1991

"Europe de l'Est et URSS : niveaux de production et de consommation en Europe de l'Est et comparaisons avec l'Europe de l'Ouest", Françoise Lemoine, *document de travail n° 91-04*, décembre.

"Europe de l'Est, URSS, Chine : la montée des déséquilibres macroéconomiques dans les années quatre-vingt", Françoise Lemoine *document de travail n° 91-03*, décembre.

"Ordre monétaire et banques centrales", Michel Aglietta, *document de travail n° 91-02*, mars.

"Epargne, investissement et système financier en Chine", Françoise Lemoine, *document de travail n° 91-01*, février.